

Atelier DD

La prise en compte du DD dans nos actions

Journées DASCE 2012
La Bourboule (63)



→ Pourquoi prendre en compte le DD dans nos actions :

- 1 – Un engagement de la FNASCE depuis 2009 – légitimité vis à vis du ministère -
- 2 – Une dynamique déjà en place: nombreuses actions déjà lancées sur le terrain
- 3 – Volonté de nous engager encore plus - **via l'agenda 21**
- 4 - Le DD nous concerne tous autant dans la vie quotidienne que dans la vie professionnelle ou associative

→ Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?

- Un programme global d'actions ayant trait au développement durable adopté lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 par 178 États – *la liste des choses ou des trucs à faire pour le 21 ème siècle* -
- 5 finalités essentielles:
 - .Lutte contre le changement climatique
 - .Préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources
 - .Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations
 - .Épanouissement de tous les êtres humains
 - .Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- 5 éléments de démarche: participation, pilotage, transversalité, évaluation, amélioration continue.

Agenda 21 de la FNASCE

➔ Les objectifs de l'agenda 21 de la FNASCE :

1 – Un cadre de référence pour tous (FNASCE, URASCE, ASCE) depuis 2009

2 – Un programme d'engagements avec des pistes d'actions concrètes

3 – 4 axes principaux retenus; les UA, le quotidien, les manifestations, la démarche,

4 - Le bien-être de nos adhérents et l'adaptation de l'offre à leurs attentes

5 - Un outil de reconnaissance pour nos partenaires

➔ La méthode de travail adoptée :

- 1 – Un cadre de référence national (CGDD, SNDD)
- 2 – Un diagnostic des actions déjà réalisées ou en cours
- 3 – Un projet élaboré par la CPDD et transmis pour avis aux URASCE et ASCE (aout 2011- décembre 2011)
- 4 - Un projet modifié, simplifié et mis en ligne en mars 2012

Agenda 21 de la FNASCE

➔ Quelques dates :

- 1 – Octobre 2010 : premiers débats en DASCE sur le sport et DD – CPS et Nathalie Durand OSDD - Arles
- 2 – 9 Mars 2011: journée de sensibilisation à la Défense
- 3 – Mars 2011: 1er congrès responsable à Arcachon
- 4 - Septembre 2011: Présentation du projet d'Agenda 21 lors de la rencontre CD/PU à Berder
- 5 - Mars 2012: AG de Dourdan et lancement de la consultation des ASCE
- 6 - Juillet 2012: Approbation du projet d'Agenda 21 par le CDF
- 7 - Octobre 2012: Atelier DD sur l'Agenda 21 – DASCE -

Agenda 21 de la FNASCE

➔ Les 4 Axes retenus :

AXE 1 – Le DD et les unités d'accueil – Christophe Bedard

AXE 2 – La prise en compte du DD dans le fonctionnement quotidien des ASCE, URASCE, FNASCE – Gisèle Russias

AXE 3 – Le DD et les manifestations – Cédric Tajchner

AXE 4 – Les éléments pour une démarche de DD – Marie Jeanne Menrath

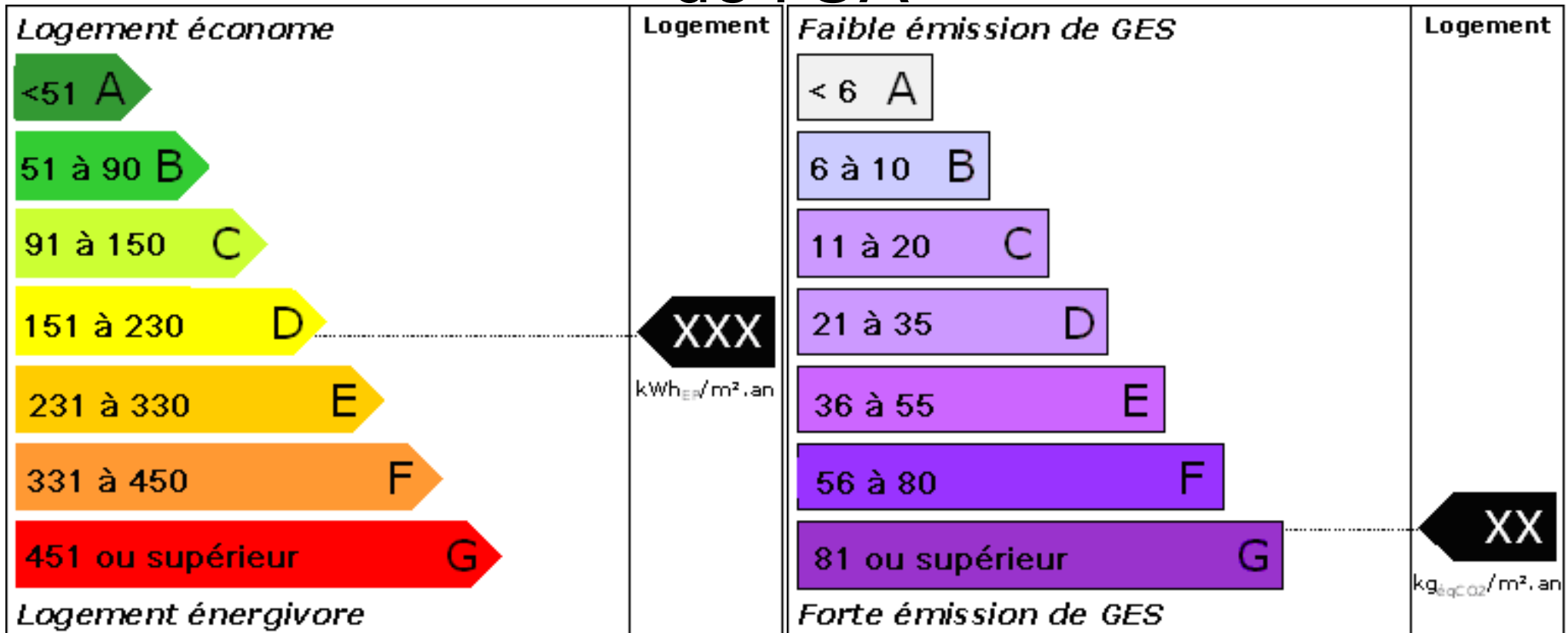
AXE 1: Le développement durable et les UA

Définir une politique énergétique dans les ASCE et des orientations stratégiques liées à l'entretien des UA

1: la connaissance du patrimoine (recueil exhaustif du patrimoine)

- Établir une fiche de suivi du patrimoine (caractéristiques techniques du bâti)
- Mise à jour d'une base de données documentaire (plans, réseaux,...)
- Établir un bilan annuel des consommations en énergie
- Établir une programmation selon les données de sécurité, de confort et de DD (économies d'énergies, isolation, performances thermiques,...)

2: le diagnostic de performance énergétique de l'UA



Énergie primaire
(kWh/m².an)

Exemple de l'étiquette
pour les logements

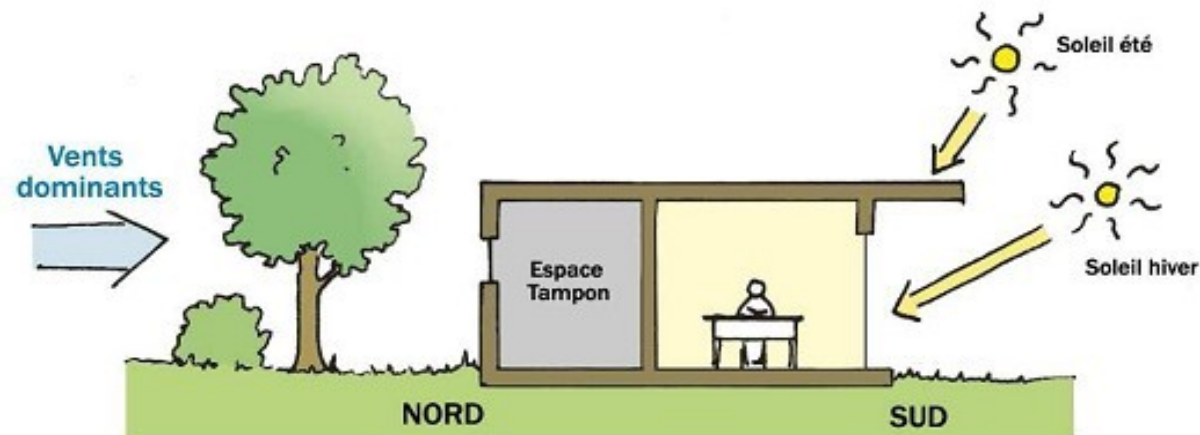
Émissions de
gaz à effet de serre
(kg_{éqCO₂}/m².an)

3: les travaux envisagés...

...approche d'une démarche globale



- A l'occasion de travaux de rénovation, penser aux logiques d'économies énergétiques indispensables
 - isolation des combles et des murs périphériques
 - choix du dispositif de chauffage / changement de chaudière
 - dispositif de ventilation (naturel et mécanique)
 - Choix des appareillages (mitigeurs, robinets thermostatiques, chasses d'eau 3/6 litres,...)
- Approche sur des choix de nouveaux matériaux



4: les utilisateurs...

...responsabiliser les adhérents

- Messages clés aux utilisateurs (gestion des déchets, utilisation des appareils électriques, gestes simples d'économies d'énergies) à rappeler dans les UA et sur les livrets d'accueil
- Donner le maximum d'informations sur le site dans lequel il vient, sur son environnement, sa faune, sa flore,...
- Lui donner les outils pratiques de vie de l'unité d'accueil et de voisinage (bruit, commerces de proximité, marchés, produits de terroir,...)
- Inciter à l'échange dématérialisé (contrats, livrets d'accueil,... chèques!!!)

Axe 2

La prise en compte du DD
dans le fonctionnement quotidien
des ASCE, URASCE et la FNASCE



Agenda 21 de la FNASCE

Axe 2 - La prise en compte du DD dans le fonctionnement quotidien des ASCE, URASCE et la FNASCE

→ 4 engagements ont été définis :

- 1 - Garantir l'accès pour tous aux services
- 2 - Gérer les ressources, les milieux et l'espace de manière économe
- 3 - Valoriser le patrimoine naturel et la création culturelle
- 4 - Favoriser le DD dans tous les projets, de la conception à la réalisation

Agenda 21 de la FNASCE

Axe 2 - La prise en compte du DD dans le fonctionnement quotidien des ASCE, URASCE et la FNASCE

→ pas d'idées « révolutionnaires »

Les actions préconisées = actions déjà en place pour la plupart au sein des ASCE, URASCE et FNASCE

Il s'agit juste de leur donner un petit +

de les afficher comme étant « DD »

de les développer et les valoriser

de les rendre systématiques et habituelles

Agenda 21 de la FNASCE

Axe 2 - La prise en compte du DD dans le fonctionnement quotidien des ASCE, URASCE et la FNASCE

1 - Garantir l'accès pour tous aux services

- Un coût d'adhésion « accessible » :
cotisation annuelle + activités (barème en fonction du grade)
- Des offres à toutes les échelles :
enfants/actifs/retraités, ville/nature, sport/culture ...
- Des enquêtes de satisfaction auprès des adhérents pour mieux répondre à leurs attentes
- La mixité sociale dans les instances représentatives :
élus issus du plus grand nombre de services : DDT, DREAL, DIR, DGAC, DIRM, ex-DRIRE ..., de tous grades, actifs ou retraités
- Des partenariats avec les collectivités ou autres associations : à l'occasion d'une « fête thématique » locale, d'un challenge sportif

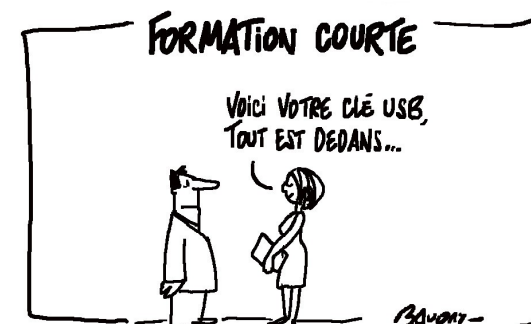
Agenda 21 de la FNASCE

Axe 2 - La prise en compte du DD dans le fonctionnement quotidien des ASCE, URASCE et la FNASCE

2 - Gérer les ressources, les milieux et l'espace de manière économe

Réduction des déchets à la source

- Bureautique :
téléphone, emails, visioconférences, osc@r
- Transports :
covoiturage, choix de sites accessibles en TC, éco-conduite ...
- Manifestations :
prise en compte dès la conception (inscriptions aux challenges en ligne), partenariat (conditions de choix d'un prestataire)

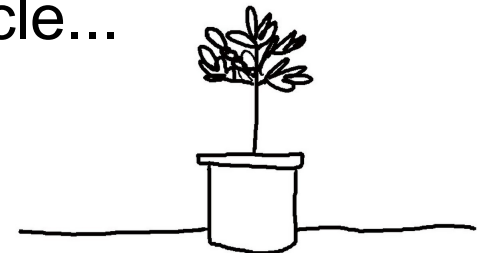


Agenda 21 de la FNASCE

Axe 2 - La prise en compte du DD dans le fonctionnement quotidien des ASCE, URASCE et la FNASCE

3 - Valoriser le patrimoine naturel et la création culturelle

- Organisation de sorties estampillées « nature » : randonnées, visite d'un parc ornithologique...
- Création de section ou activités en lien avec le territoire : mycologie, apiculture, vannerie... en lien avec la culture locale : concours de cuisine, soirée «cinémathèque» ...
- Fête de la culture à VATAN, festival du spectacle...

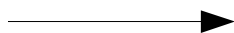


Agenda 21 de la FNASCE

Axe 2 - La prise en compte du DD dans le fonctionnement quotidien des ASCE, URASCE et la FNASCE

4 - Favoriser le DD dans tous les projets, de la conception à la réalisation

Activité à créer

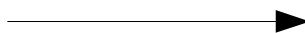


Activité « Béaba du DD »

Points à prendre en considération

Actions DD

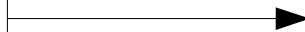
Matériel nécessaire



Achats groupés
Circuits locaux

Information adhérents

Inscriptions



Communication
dématérialisée

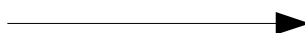
Enquêtes
Échanges d'expériences

Local - Salle



Partenariat : collectivités,
associations, prestataires

Transport



Covoiturage, TC



Axe 3

Le Développement Durable et les manifestations



Pourquoi une éco-manifestation ou une manifestation DD ?

- Convictions
- Légitimité vis à vis de notre ministère
- Pour porter des messages forts (DD) auprès de nos adhérents
- Evolution de nos façons de faire mais pas de révolution !



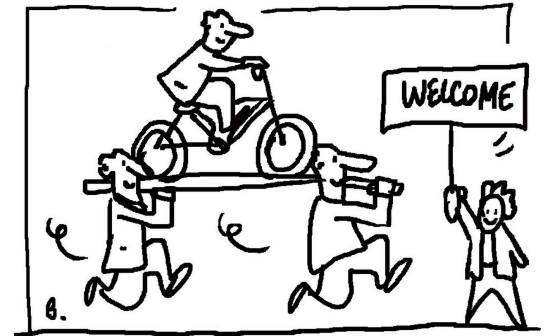
➔ **2 engagements ont été définis :**

1 – Favoriser et promouvoir une utilisation rationnelle et économe des ressources

2 – Améliorer la vie des adhérents et de leur famille, usagers et participants tant au niveau du confort que de la santé et de la sécurité

1 - Favoriser et promouvoir une utilisation rationnelle et économe des ressources

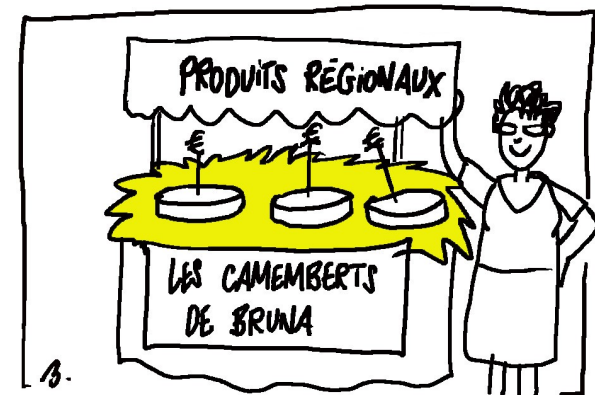
- L'éco-communication ? C'est quoi ?
 - échanges et inscription dématérialisés,
 - réflexion sur la nécessité de reprographier,
 - choix des couleurs,
 - utilisation du site FNASCE,
 - réduire la production de papiers lors de la manifestation
- Promouvoir les modes de transport alternatifs à la voiture dès la préparation de la manifestation
 - outils co-voiturage, évaluation des émissions CO2
 - coupon de réduction SNCF, navette ou bus, etc...



Agenda 21 de la FNASCE

Axe 3 – Le Développement Durable et les manifestations

- Privilégier l'utilisation de produits locaux, DD, éco-responsables, bio ou agriculture raisonnée ou encore économe en énergie
 - au niveau de la restauration
 - dans le choix des animations (utilisation de leds pour le système d'éclairage p ex)
 - dans le choix des cadeaux des participants
- Réduire les déchets à la source et assurer leur recyclage
 - Organisation du tri
 - Fin du gobelet plastique ?



2 - Améliorer la vie des adhérents et de leur famille, usagers et participants tant au niveau du confort que de la santé et de la sécurité

- La gouvernance pour co-construire la manifestation
- Favoriser le lien social, les échanges et l'épanouissement des personnes :
 - Repas régional, découverte des régions et du patrimoine à travers des questionnaires, ...
- Garantir l'accès pour tous :
 - Accessibilité/handicaps (à anticiper lors de l'inscription)
 - Coût d'inscription (modulable ?)

Les éléments pour une démarche de développement durable pour les ASCE et leurs projets



Axe 4

Pourquoi et surtout comment s'engager dans une démarche de DD



Les éléments déterminants pour la réussite du projet

Une démarche de DD est un **état d'esprit** plus qu'une démarche standardisée ou standardisable qui s'attacherait à des règles strictes. Mais elle n'est possible que si elle satisfait certains principes :

- Une gouvernance exemplaire
- Des objectifs, priorités et échéances précises, adaptés aux enjeux du DD
- Une approche transversale du projet
- L'évaluation, la valorisation et la capitalisation des expériences



Une gouvernance exemplaire

Tous les acteurs doivent y être associés au travers de :

- **Une démarche partagée** par les bénévoles, les adhérents, les bénéficiaires, les partenaires, les prestataires ...via la consultation, la concertation et la co-production
- **Le repérage de tous les acteurs** qui doivent être associés à chacune des étapes du projet et leur participation à son élaboration, sa mise en œuvre et son évaluation
- **Un pilotage clair** pour impulser l'action, veiller à sa cohérence et à la représentation des différents intérêts, assurer les arbitrages nécessaires
- **Une information** autour du projet, large et adaptée à chacun des acteurs : adhérents, riverains, partenaires, élus,...

Le projet sera d'autant plus réussi qu'il bénéficiera d'un **portage** « politique » **fort** et qu'il répondra aux attentes des acteurs.

Des objectifs, priorités et échéances précis



Des engagements précis doivent être pris en termes d'objectifs à atteindre, de priorités et d'échéances ;

Les objectifs sont arrêtés en **fonction de l'état réel** des pratiques et des **ambitions** propres de la structure, mais aussi des moyens humains et financiers ;

La **stratégie** est purement **locale** : c'est donc localement que les priorités sont fixées ainsi que les échéances ;

Chaque année les objectifs sont revus en fonction de l'avancement



Une approche transversale du projet

- L'avenir d'une association relève d'un destin commun. En ce sens il impose de :
 - Faciliter le décloisonnement des cultures, des disciplines et des méthodes de travail
 - Soutenir les partenariats, la mutualisation et l'action collective entre les différents secteurs mais aussi entre ASCE

L'évaluation, la valorisation et la capitalisation des expériences

La démarche DD est une **démarche d'amélioration continue** qui nécessite une évaluation régulière pour mesurer les avancées mais aussi les difficultés:

- En regard de chaque objectif, identifier les modalités de suivi et les méthodes d'évaluation
- Déterminer les indicateurs
- Faire un bilan régulier pour mesurer le chemin parcouru au regard des objectifs (en s'appuyant sur les outils disponibles : BC®, ADERE, ...)
- Faire évoluer le projet en fonction des résultats atteints



L'évaluation est **au service de la stratégie** d'amélioration continue mais pas une fin en soi. Il faut sortir de la logique comparative. Les démarches se fondent en effet sur des **éléments de différenciation** qui sont à rechercher dans les richesses spécifiques du territoire : ressources naturelles, compétences, savoir-faire, patrimoine.

Atelier DD

L'Agenda 21: les perspectives



Agenda 21 de la FNASCE

➔ **Quelques propositions :**

- 1 – Déclinaison des agendas 21 au niveau local ?
 - **chaque ASCE peut avoir le sien ou développer une démarche DD qui définit sa stratégie locale pour son organisation, son territoire, ses missions et ses projets**
 - **L'agenda 21 est un vecteur de réflexion collective sur les valeurs, les pratiques et les missions de l'association**
- 2 – Formations régionales : Comment construire un Agenda 21 au niveau local ?
- 3 – Accompagnement des ASCE volontaires ?
- 4 - La boîte à outils : site intranet, la communication
- 5 - Autres propositions :

➔ L'évolution de l'Agenda 21 :

1 – Evaluation annuelle

2 – Amélioration continue : De nouvelles pistes d'actions

3 – Débats réguliers

4 - Autres propositions ?

Agenda 21 de la FNASCE



The screenshot shows the website of FNASCE (Fédération Nationale des Associations Sportives de la Côte d'Azur). The page features a navigation menu with categories like Sport, Culture, and Entraide. A central banner contains the FNASCE logo and the slogan 'couleur passion'. A search bar is located in the top right. The left sidebar is titled 'Démarche éco-responsable' and lists various resources, with 'Agenda 21' highlighted by a black arrow. The main content area displays a cartoon by Baudry with the text: 'RIEN DE MIEUX QU'UNE BONNE STATION THERMALE POUR REPARTIR CONFLE À BLOE!'. The right sidebar, titled 'Liens utiles', lists various services and organizations such as MEDDE, DSCR, Espace handicap, and SNCF. The bottom of the page shows a Windows taskbar with several open applications.

Site internet de la FNASCE, des URASCE et des ASCE - Mozilla Firefox

Crédit Mutuel, LA banque à qui parler : c...
Boîte de réception (253) - sergent.vovet...
Site internet de la FNASCE, des URASCE ...

www.fnascee.org

Les plus visités Débuter avec Firefox À la une http://d28-xpqt:8080...

FNASCE
couleur passion

Rechercher OK

Sport Culture Entraide Espace Mémoire Pratique Manifestations Annuaire fédéral Sites ASCE Sites URASCE Unités d'accueil

Démarche éco-responsable

Actualités
Agenda 21
Comment organiser une manifestation éco-responsable ?
Outils d'aide à l'organisation
Démarches en cours et exemples
Aides financières
Communication éco-responsable

Sauvons nos UA

Unité d'accueil de Port-Navalo (Ascee 56)
Une seconde vie pour les phares
Unité d'accueil de La Courneuve (Ascee 93)
L'opération "Sauvons nos UA" au congrès

Actualité Sport

DASCE 2012
Tout sur les challenges (candidatures, inscription, résultats...)

Raid cyclo 2013 : du 25 au 31 mai

Liens utiles

MEDDE
DSCR
Espace handicap
Aide à l'Installation des Personnels
Chèque-vacances
CGCV
Bison futé
SNCF
Météo
Mappy

RIEN DE MIEUX QU'UNE BONNE STATION THERMALE POUR REPARTIR CONFLE À BLOE!

Baudry

démarrer Site internet de la FN... DASCE_2012 Courrier entrant - SE... Carnet d'adresses Rédaction : (pas de s... 6_Presentation DASC... FR 17:39

Agenda 21 de la FNASCE

→ Les membres de la C.P.D.D. vous remercient pour votre participation aux débats

- Marie Jeanne Menrath (ASCEE 75 AC)
- Catherine Picavet (ASCEE 62) excusée
- Gisèle Russias (ASCE 33)
- Christophe Bedard (ASCE 56)
- Cédric Tajchner (ASCEE 33)
- Philippe Sergent (ASCE 28) responsable de la Commission Permanente de Développement Durable (CPDD)